



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2025-261

PUBLIÉ LE 22 SEPTEMBRE 2025

# Sommaire

## **38\_REC\_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours**

84-2025-09-11-00008 - Arrêté n ° DECPOLEVOIEPRO/XIII/25/216 relatif au jury de délibération de la session de remplacement du certificat d'aptitude professionnelle session d'examen 2025 (3 pages)

Page 3

POLE VOIE PRO  
Réf N°  
DECPOLEVOIEPRO/XIII/25/216  
Affaire suivie par : Sandrine  
Ottaviano  
Tél : 04 56 52 46 83  
Mél : [dec.pro-cap@ac-grenoble.fr](mailto:dec.pro-cap@ac-grenoble.fr)

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRETE**

N° DEC/POLEVOIEPRO/XIII/25/216 du 11 septembre 2025

- Vu le Code de l'Éducation, articles D337-1 à D337-25-1 portant règlement général du certificat d'aptitude professionnelle et notamment les articles D337-22 et D337-23 ;

**Article 1 :** Le jury de délibérations des examens suivants :

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

CAP Agent de sécurité

CAP Boucher

CAP Carreleur mosaïste

CAP Charcutier

CAP Charpentier bois

CAP Conducteur d'installations de production

CAP Constructeur d'engins de travaux publics

CAP Constructeur de réseaux de canalisations  
de travaux publics

CAP Equipier polyvalent du commerce

CAP Esthétique cosmétique parfumerie

CAP Fleuriste

CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments

CAP Maçon

CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules  
légers

CAP Métiers de la coiffure

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

est composé comme suit pour la session de remplacement 2025 :

RICUPERO CATHERINE	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	PRESIDENT
OTTOZ ELISABETH	ENSEIGNANT LP JACQUES PREVERT – FONTAINE	VICE PRESIDENT
VENTO MARLENE	ENSEIGNANT LP JACQUES PREVERT – FONTAINE	MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT
ARMAND FRANCOIS	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	MEMBRE PROFESSIONNEL
FARENC ISABELLE	ENSEIGNANT LPO LOUISE MICHEL – GRENOBLE	MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT
STEULET LUCIE	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	MEMBRE PROFESSIONNEL

**Article 2 :** Le jury se réunira au Rectorat de Grenoble le :

Lundi 29 septembre 2025 à 9h30

**Article 3 :** La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Le recteur de l'académie**

**Philippe Dulbecco**

